## Département du Ntem/District de Bikondom

## Le député Francis Ntolo Eya'a, en père noël

**LBON** 

Libreville/Gabon

« Je ne suis pas venu faire des discours politiques, mais répondre à un besoin légitime de nos enfants. Je suis venu vous souhaiter un joyeux noël.» Ainsi s'exprimait, dernièrement, le député du deuxième siège du département du Ntem, Francis Ntolo Eya'a, aux centaines d'élèves réunis dans la cour de l'école publique de Siat V1 à Bitam, où il a bouclé sa tournée de distribution de cadeaux aux enfants de sa circonscription, entamée la veille à Zamatsili son village

Assisté de sa suppléante Blanche Eyuimane Ango, et de quelques membres de son cabinet politique, l'élu de Bikondom a personnellement présidé les deux séances de distribution de présents, qui se sont déroulées dans une liesse populaire tant les heureux bénéficiaires, accompagnés pour la circonstance de leurs enseignants et des membres des différentes cellules d'associations des parents d'élèves, n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude à leur bienfaiteur. D'autant que c'est la première fois qu'un tel événement se produit dans le district.

A chaque étape, Francis Ntolo Eya'a a rappelé que son geste obéit aux recommandations, sans cesse renouvelées, du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, qui place le partage au centre de son action. Plus de cinquents élèves du district de Bikondom ont eu droit, chacun, à un cadeau de la part de l'élu national, sans distinction aucune.

La première étape, Zamatsili, a réuni les apprenants des écoles de Myeo-Ntem, Mbiyop, Bikondom, Anama, Akam-Ebang, Meloh, Mezala, Essone Nkodjè, Avelmeng, Abe-Bidzang, Nkok-Ebè et Nyazang. La seconde étape a rassemblé ceux des deux écoles de la Société d'in-



L'honorable Francis Ntolo Eya'a s'adressant aux élèves des écoles de Siat.

vestissement pour l'agriculture tropicale (Siat), à savoir V1 et V2.

Au regard de l'engouement suscité auprès des populations de son rayon politique, qui ont souvent bénéficié d'une attention particulière de leur représentant au palais Léon-Mba, il est admis que Francis Ntolo Eya'a fait partie de ceux qui estiment encore, de nos jours, que la solidarité demeure la base de la vie dans nos sociétés.



La suppléante, Blanche Eyuimane Ango, remettant un kit à une élève de l'école de V2.



Le parlementaire et sa suite communiant avec les tout-petits à Zamatsili.

## Woleu-Ntem/Oyem et Bitam/Campagne de sensibilisation, d'information et d'éducation de l'ALCR

## "Le citoyen gabonais face au phénomène des crimes rituels"

C.O.

Oyem/Gabon

C'est le thème principal développé par le président de l'Association de lutte contre les crimes rituels, Jean Eivis Ebang Ondo. Il est soutenu dans cette action par AEDH dans le Woleu-Ntem, dirigé par l'Abbé Nkwa.

L'ASSOCIATION de lutte contre les crimes rituels (ALCR) présidée par Jean Elvis Ebang Ondo a entamé récemment à Oyem et Bitam, province du Woleu-Ntem, une campagne de sensibilisation, d'information et d'éducation sur le phénomène des crimes rituels au Gabon. Cette campagne, qui va s'étendre sur tout le territoire national, est soutenu par l'antenne woleuntemoise de "Agir ensemble pour les droits de l'Homme' (AEDH).

À l'Hôtel de ville d'Oyem et au Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Bitam, Jean Elvis Ebang Ondo a clarifié quelques concepts des crimes rituels. Pour lui, «les crimes rituels sont des pratiques, des techniques ou des procédés intentionnels visant. du vivant de la victime, à un prélèvement de certains de ses organes vitaux appelés "pièces détachées" (sexe, langue, yeux, oreilles, cœur, peau...et le sang) pour les fétiches ou la consommation, afin de puiser des forces cachées dans l'homme ou secrètes de la nature, du cosmos. Forces que les instruments de la science moderne ne peu-



Les responsables des associations ALCR et AEDH pendant la conférence à l'Hôtel de ville d'Oyem.



Plusieurs Oyémois ont participé à la conférence débat.

vent ni mesurer, ni identifier, et qui ont pour conséquence des résultats empiriques, désirés ou provoqués, tels que l'acquisition soit d'un savoir les modifiant dans un sens qu'elles n'auraient pas eu autrement.»

Il ajoute : «le sang retiré est bu dans les temples démoniaques. Et les organes sont censés offrir jeunesse, santé, richesse, réussite, surtout honneur et pouvoir». Selon lui, les enfants et les femmes sont les principales victimes de cette nouvelle criminalité née du satanisme enraciné dans la sorcellerie et les sectes.

«Le sang coule trop au Gabon», a-t-il martelé. Avant d'expliquer certains termes comme "le sacrifice humain, le cannibalisme, l'infanticide, l'anthropophage" qui sont relatifs à la



Des notables et jeunes de Bitam ont fermement condamné le phénomène des crimes rituels dans notre pays.



Un notable apportant sa contribution à la question

consommation du sang et de la chair humaine.

Dans ses propos, Ebang Ondo a présenté l'ALCR. Une association née à la suite d'un double meurtre d'enfants, le 3 mars 2005, à Libreville. L'impunité des assassins a poussé les familles des victimes à se constituer en Collectif des familles d'enfants assassinés et mutilés. Puis en ALCR, qui a

été reconnue officiellement le 10 juin 2014, avec pour objectifs la promotion et la protection des droits de l'Homme, ainsi que la consolidation d'un Etat de droit.

**AVANCÉES**• Parmi les avancées de la lutte de l'ALCR, son président a évoqué, entre autres, le fait d'avoir brisé l'omerta des crimes rituels, la reprise de la tenue des ses-

sions criminelles à travers le pays, les 4 marches pacifiques, la mise en place de l'ONDE et le CNDH, la journée du 28 décembre dite "Journée des Saints innocents" qui consacre une prière de lutte contre les crimes rituels, la remise officielle du mémorandum au chef de l'Etat, la formation de la police scientifique...

Pour Ebang Ondo, les causes des crimes rituels dans notre pays résident dans la perte de valeurs, le laxisme des dirigeants, la mentalité de la facilité, la prolifération des sectes, l'argent gagné malhonnêtement... Ce phénomène se déroule en réseaux de criminels, dans les abattoirs où l'on prélève les organes. La périodicité de ces crimes se déroulant principalement lors des mouvements politiques (camélections, pagnes, remaniements ministériels...). L'orateur a enfin passé en revue les conséquences liées au phénomène des crimes ri-

revue les conséquences liées au phénomène des crimes rituels: l'insécurité grandissante dans le pays, la fuite des investisseurs, la banalisation de la vie qui est sacrée, les divisions au sein des familles, la croissance de l'immoralité, les désordres religieux et juridiques, ainsi que la perte des valeurs dans la société.

Pour conclure, Ebang Ondo, aux noms des parents victimes des crimes rituels, a rappelé qu'ils ont eu le courage de braver le tabou en criant haut et fort : «Stop aux crimes rituels. Nous vous sollicitons pour continuer la lutte, afin de sauver la race humaine en danger. Et pour l'ALCR, "Tu ne tueras point", Exode 20 verset 13.».